Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 36 (1990)

Heft: 21

Rubrik: Droit de parole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

meuble, la plupart du temps une armoire, était construit et peint pour en faire un cadeau de mariage ou de naissance : il en portait d'ailleurs fréquemment la date commémorative. Parmi nos acheteurs, nous rencontrons très souvent des personnes qui ont parmi leurs ancêtres, des gens venus d'Europe Centrale ou d'Allemagne, où cet art populaire est encore vivace. C'est donc pour eux un retour vers le passé et une certaine tradition. L'achat d'un tel meuble a donc pour eux une valeur émotionnelle particulière. On nous demande parfois d'inscrire une date sur le décor (de mariage, en général). Nous le faisons uniquement si nous trouvons un meuble plus récent, d'époque Louis-Philippe ou Napoléon III : c'est moins sacrilège".

Messager Suisse : "Vous avez encore le temps de créer ?"

Jean-François Guigue : "Bien sûr. Depuis cinq ans, je vis une période "musique". Je crée et fabrique des enceintes acoustiques. L'Opéra de Strasbourg a été équipé récemment avec une série de ces enceintes (NDLR : gigantesques). Si tout va bien, je devrais pouvoir également en créer pour le centre de Bercy. J'aimerais faire des enceintes pour le grand public, mais il se pose alors le problème des coûts de revient. Je voudrais aussi travailler avec d'autres peintres, j'ai un projet avec Agostini, peintre résidant dans cet immeuble, mais faire aboutir un tel projet est difficile ; les relations entre peintres sont parfois chaotiques !"

Muriel Guigue : "Création et restauration sont, pour moi, un tout. J'aime passer du meuble peint à la restauration à une peinture pour moi. Du meuble peint, j'aime la spontanéité, la naïveté, les trois dimensions. J'aime les trouvailles que l'on peut faire, au hasard de nos recherches. Nous avons par exemple trouvé en Normandie des coffres datant d'il y a deux siècles environ, dont la fabrication a en tout et pour tout duré soixante ans environ. Ces coffres, de tailles diverses, peints, servaient d'emballage cadeau ! Nous n'avons trouvé nulle part trace de ces boîtes si particulières et nous voulons maintenant pousser nos recherches plus loin : la tradition d'offrir un cadeau dans pareil emballage est-elle propre à cette région ? Cette époque ? Quant à la restauration, c'est la rigueur : force est de connaître le peintre. Il faut s'oublier pour tenter de se mettre à la place de celui qui créa l'oeuvre, il faut retrouver ses gestes et ses techniques. C'est un exercice de style passionnant, que ce soit lors d'une restauration de tableau, de fresque ou d'une salle entière (NDLR : Muriel Guigue a restauré en 1972 la salle du tribunal du Château d'Urbonne et a entamé avec son mari, depuis plusieurs mois déjà, la restauration de la cathédrale orthodoxe St Nicolas à Nice). ■

Le Messager Suisse

pour une information personnalisée aux Suisses de France et des pays francophones.

Réduction sur vos achats de livres chez certains éditeurs suisses.

■

Consultez
la Rédaction du Messager Suisse
pour savoir où vous adresser.

Droit de parole

■

"La lecture du Messager Suisse, toujours attendu avec beaucoup d'intérêt, m'inspire quelques réflexions. Lorsque nous rentrons dans notre patrie, force nous est de constater à quel point les changements sont profonds. Qu'il s'agisse du restaurant, des grandes surfaces, du commerce en général, c'est difficile de se faire comprendre, en français, notre langue ! L'été dernier, nous pénétrons dans une orfèvrerie de luxe, célèbre et ancienne. En conversant, ma femme se nomme et signale que son grand-père possédait une fabrique de boîtes à musique, place des Alpes à Genève. Bien que le magasin fut plein, l'orfèvre nous entraîne dans son bureau pour nous dire sa joie de rencontrer "enfin" une genevoise de vieille souche, et d'ajouter : "Nous gagnons beaucoup d'argent, mais la clientèle d'aujourd'hui..." et de lever les yeux au ciel. Lors du crash de Wall Street en 1927/28, même en sortant d'une école supérieure, il n'y avait pas de travail à Genève. J'en parlais avec un professeur d'université. Il m'a répondu : "Aujourd'hui, les Suisses ne veulent plus travailler " ! La vocation de la Suisse est, bien sûr, l'hospitalité et la charité. Cependant, il n'y a pas que le présent ! Il importe que nos dirigeants prévoient l'avenir. Quelles pourront être les conséquences des événements du Golfe ? Votre article parle d'italiens, espagnols, portugais, noirs, arabes. Regardez ce qui se passe en France. Maintenant ils revendiquent le droit de vote. A propos de droit de vote par correspondance, qu'il est question de donner aux Suisses de l'étranger, ce serait une bonne chose, mais à condition qu'ils reçoivent tous les éléments d'appréciation : tout a tellement changé."

M.T.W Girard. Antibes